

Saint-Germain-de-Confolens

1. — Géographie Physique de la Commune

1. — Situation - Forme

La commune de *Saint-Germain-de-Confolens*, autrefois appelée *Saint-Germain-sur-Vienne* est une des onze communes qui forment le canton de *Confolens-Sud*. Elle est la plus petite comme superficie (442 ha.) et la moins peuplée (257 habitants).

Elle est bordée, au Nord, par Brillac, au Sud, par *Esse*, et à l'Ouest, par la commune de *Confolens*.

La forme topographique de la commune est rectangulaire, ce rectangle a des côtés tourmentés et irréguliers. Son établissement dans l'état actuel a été laborieux, si l'on considère que plusieurs étendues de terrain et hameaux de *Lessac* sont comme enchevêtrés dans son propre territoire. D'après de vieux rapports incontrôlables, et qui se sont transmis oralement depuis des générations, le découpage de la commune aurait donné lieu à des tractations répétées, qui, toutes, se seraient terminées au détriment de *Saint-Germain*, pour le profit de *Lessac*.

La commune de *Saint-Germain* était autrefois formée de deux paroisses: *Saint-Germain* proprement dit et *Négrat*. En outre, il existait une chapelle, à *Puygrenier* et une autre au promontoire de *Bellevue*. A chaque chapelle et paroisse était réservé un cimetière. Il y avait donc, à cette époque, sur le territoire de la commune, 4 cimetières. Un simple registre de l'époque mentionnait l'inhumation dans tel ou tel cimetière. Au promontoire de *Bellevue*, on peut voir encore d'énormes pierres tombales, ainsi qu'un sarcophage taillé dans le granit. La culture, dans cette dernière région, a fait découvrir beaucoup d'ossements, ce qui indiquerait que le cimetière de *Bellevue* recevait une grande quantité d'inhumations par rapport aux autres cimetières. De plus, des fouilles de faible profondeur, dans les champs environnants, ont fait apparaître des fondations d'habitations, ce qui laisserait supposer que *Bellevue* était un hameau assez important quant au nombre de ses habitants.

Le bourg de *Saint-Germain* est bâti, d'un côté, sur les bords mêmes de la rivière, la *Vienne*, et de l'autre côté, il se trouve adossé aux rochers. Ces rochers sont le point terminus des collines du *Limousin*. Les habitations du côté de la *Vienne* sont presque toutes sur pilotis, ce qui semble démontrer que le lit de la *Vienne* s'étendait jusqu'aux rochers.

Le bourg est traversé dans toute sa longueur par la route nationale 151 bis, d'*Angoulême* à *Nevers*. Le confluent de l'*Issoire* et de la *Vienne* en fait une bourgade pittoresque. Les *Normands* qui, au Xe siècle, avaient dévasté le *Confolentais* avaient trouvé *Saint-Germain* à leur goût, car ils s'y étaient installés. Des monnaies anglo-saxonnes de l'époque ont été retrouvées. L'une d'elles était frappée à l'effigie d'*Edouard-le-Vieux* qui régna de 901 à 925.

Ce qui donne un cachet particulier au bourg de *Saint-Germain*, ce sont les ruines majestueuses de l'un des plus beaux châteaux-forts de l'*Angoumois*. Le château est bâti sur la croupe de la colline de rochers qui surplombe *Saint-Germain*. Cette colline est formée par les deux vallées profondes et abruptes où coulent la *Vienne* et l'*Issoire*. Le promontoire formé par le confluent de ces deux rivières est occupé, à sa partie la plus étroite, par l'église, dont la construction est fort remarquable (style roman), et par le château à sa partie la plus étendue.

Le corps principal du château, formé de cinq énormes tours, s'élève au couchant et domine la vallée de la *Vienne*. Au levant sont deux autres tours; à l'une d'elles, il ne reste plus que le pied. L'architecture est remarquable par sa sévérité, mais est néanmoins d'une parfaite harmonie. Dans l'épaisseur de chaque mur, il a été ménagé de petits boudoirs à voûte ogivée et dénommés meurtrières. A chaque tour, il existait des basses-fosses qui correspondaient à des souterrains propices à la fuite en cas de danger (un d'eux déboucherait au *Mas-Marteau*, village de la commune de *Confolens*). Il y avait aussi des oubliettes

dans les quelles les condamnés du seigneur mouraient de faim. De cette fosse seule il reste un vestige.

Cette belle construction qui a demandé près de 120 années de durs travaux — car la légende dit que tous les matériaux ont été amenés à dos de mulet — est aujourd'hui délabrée. C'est fort dommage. Vers 1830, toutes les boiseries intérieures, toutes les architectures extérieures des immenses ouvertures ont été enlevées, donnant ainsi à l'ensemble de l'habitation un aspect de dévastation totale.

On ne connaîtra jamais par quelle famille ce château a été construit. Tout renseignement à ce sujet a disparu, les vieux parchemins de l'époque qui pouvaient fournir ces documents ayant été probablement détruits lors de la prise du château. Tout ce que l'on sait, c'est que, sur la fin du 16^e siècle, le propriétaire en était *Jehan Descar*, baron de *Saint-Germain-sur-Vienne*. Depuis, ce château passe en bien des mains; vers 1875, il appartenait au marquis de *Conflans*, qui, par testament, en avait donné jouissance au curé desservant *Saint-Germain*.

Le château avait aussi ses dépendances. extérieures. C'est ainsi que quelques parcelles de terre avoisinantes ont gardé le nom de l'usage auquel elles étaient destinées: — le "*priola*" (ce qui veut dire vraisemblablement "*prie-haut-là*"; c'est dans ce terrain que les condamnés, avant d'aller au supplice, faisaient leur prière; — le "*rouargue*" (du mot rouer), parcelle de terrain où les condamnés étaient roués de coups, avant de se rendre à un autre endroit qui a gardé le nom de "*billot*", d'où la supposition que c'est à cet endroit que s'accomplissait le dernier stade du supplice, par la décapitation du condamné.

Séparée seulement du château par un grand jardin, existe l'église, désignée plus haut, de *Saint-Germain-de-Confolens*. Cette église est une vraie croix grecque; chaque bras de la *Croix* correspondant à la coupole centrale a la même longueur. Les deux transepts ont chacun leur absidiole. Sous l'abside est une crypte dont la voûte centrale a été détruite Il y a été découvert cependant la tombe d'un chevalier: l'écu pointu à la croix pattée d'un côté l'épée, de l'autre, la lance.

Sur la cloche, on lit cette inscription:

"1750-*Saint-Vincent* — Ora pro nobis — ay été bénite par M. F. *Borcacyre*. — Mon parrain a été très puissant Seigneur, comte de *Senecterre*, baron de *Saint-Germain*, *Brilhac*, *Monthaumari* Ma marraine: Dame de *Saint Sulpice* sa femme, *F. Contran* AVCATIVCE de *Saint Germain* pour le dit Seigneur, DLLC M. de *Verdillac* pour la dite Dame.."

2. — Relief et Sol

La nature du terrain est divisée en 2 parties bien distinctes. A l'Est et au Sud, la vallée de l'*Issoire* avec des coteaux boisés et abrupts. Au Nord et à l'Ouest, la vallée de la *Vienne* avec des coteaux à pente douce.

Le fond de la vallée de l'*Issoire*, très resserré, ne donne aucune culture appréciable; quelques prairies où ne pousse qu'une herbe courte et rare, où la fougère et la ronce trouvent un terrain de prédilection.

La vallée de la *Vienne* a un tout autre aspect. La vallée, à fond plat et large, est parée de riantes prairies où l'herbe pousse, longue et drue. Le foin fourni par cette herbe est d'excellente qualité.

Par contre, la vallée de l'*Issoire* est des plus pittoresque, cette rivière semblant s'être créé un malin plaisir en serpentant dans les endroits les plus retirés et les plus difficiles. Le promontoire de *Bellevue*, qui surplombe la vallée, permet de voir jusqu'à très longue distance son cours tourmenté. Par temps clair, on aperçoit les collines de *Blond-Berneuil*, dans le *Limousin*, collines à proximité desquelles l'*Issoire* prend sa source. La distance à vol d'oiseau est d'environ 35 km.

La vallée de l'*Issoire*, ainsi que celle de la *Vienne*, gardent l'une et l'autre leur forme dans la traversée de *St-Germain*.

Il a été dit plus haut que les deux parties de la commune avaient un terrain bien différent. En effet, le côté Est et Sud est rocailleux et, sauf quelques exceptions, sans consistance. Néanmoins, ce sol bien travaillé donne par bonne température d'assez belles récoltes variées. Il y a un siècle, on n'y semait, en fait de céréales, guère que du seigle et du sarrasin. Ces deux céréales donnaient une moisson abondante et servaient presque en totalité à la nourriture des habitants de l'époque. Depuis une cinquantaine d'années, le cultivateur a remplacé le seigle par le froment, qui ne réussit d'ailleurs qu'à

moitié, et beaucoup d'exploitations ne trouvent, de ce fait, qu'une maigre récompense de leurs efforts. Le cultivateur avisé compense ce déficit par la culture de pommes de terre, betteraves, carottes fourragères, topinambours. Ces diverses variétés restent en ligne de compte pour l'élevage du bétail qui se fait ici sur une grande échelle. Le foin fourni par le terrain, et le pacage qui en découle sont l'un et l'autre de premier ordre pour l'élevage bovin et ovin.

Le côté Nord et Ouest est tout autre. Le terrain y est compact, légèrement argileux. Aussi, la culture du froment y est-elle moins déficitaire. L'avoine, contrairement au côté Sud et Est, donne d'assez bons rendements. Les légumes désignés plus haut trouvent dans cette partie de la commune un terrain tout désigné. Des deux côtés, l'élevage bovin et ovin se fait sur la même échelle et l'exploitant tire de cet élevage de larges revenus.

3. — Climat

Le climat est sensiblement le même que celui du *Limousin*, mais plus humide. L'hiver est froid et souvent pluvieux. La neige tombe parfois en abondance, mais son épaisseur augmente au fur et à mesure que l'on se dirige vers *Brillac*.

L'été, les orages sont fréquents, mais peu violents. Rarement des orages de grêle, cet avantage étant dû à l'attraction de la vallée de la *Vienne* qui divise et dissout les nuées qui forment la grêle.

Le paysan croit aux anciens proverbes relatifs aux saisons; ainsi:

"La pluie de février vaut du Fumier".

"S'il tonne en mars, mieux vaut monter la barrique au galetas" (grenier).

"S'il tonne en avril, il faut foncer tonneaux et barils".

"Pâques pluvieux rend le paysan joyeux,

"Pentecôte poussiéreuse rend sa femme joyeuse".

"A la chandeleur (2 février), si le soleil rayonne sur la chandelle, il rayonnera sur la javelle".

"A Noël, les jours allongent d'un pas de coq, pour les rois, on le connaît".

"Quand, à Noël, on voit les moucherons, à Pâques, les glaçons".

4. — Hydrographie

Les sources sont nombreuses. Beaucoup à fleur de terre, mais toutes de faible débit quelques hameaux n'ont pas encore de puits et vont chercher l'eau à la fontaine qui se trouve généralement dans le pré attenant à la maison. Mais c'est l'exception, car, à moins d'impossibilité absolue, chaque hameau a son ou ses puits; leur profondeur varie, mais la moyenne est 6 à 10 mètres; ils sont creusés dans le sol.

Les rivières sont au nombre de 2:

— La *Vienne* a, à *St-Germain*, environ 70 m. de large;

— L'*Issoire*, 10 m.

Les crues les plus violentes ont lieu généralement à la fonte des neiges, en mars. Les plus terribles ont été en 1876 (le 29 octobre), et en décembre 1944. Le bourg a souvent à souffrir de ce méfait des intempéries, car les maisons, sauf de rares exceptions, sont inondées d'une eau sale et boueuse.

Les deux rivières sont très travailleuses. C'est pour ce fait que les bords sont garnis d'arbres de toutes sortes, dont l'enchevêtrement des racines empêche précisément la morsure de l'eau sur la berge; où cette précaution est omise, la fouille est vite ouverte.

L'emplacement des bancs de sable varie selon les années. Il en est retiré beaucoup de la *Vienne*, mais celui de l'*Issoire* est préféré parce que moins vaseux.

Il n'existe sur la *Vienne* et sur le territoire de la commune qu'un seul barrage, qui alimente le grand moulin porté sur la carte.

Sur l'*Issoire*, les barrages sont plus nombreux, mais la plupart écroulés, faute d'entretien. Du reste, les moulins qui étaient alimentés par ces barrages n'existent plus.

il existe deux ponts l'un sur la *Vienne*, construit à l'époque *Gallo-Romaine*. Le tablier de ce pont qui ne donnait passage qu'à une seule voiture a été élargi en 1896. L'autre sur l'*Issoire*, de construction plus récente (vers 1630), à l'époque où s'est faite la route nationale N^o 151 bis.

5. — Végétation

Il n'existe pas de forêts. Les coteaux de la vallée de l'*Issoire* sont garnis de châtaigniers sauvages dont le bois sert à faire de la latte pour les couvertures des maisons ou du merrain pour les pays de vignobles. Mais l'accès, en étant des plus difficiles, rend le transport fort coûteux.

La brande est envahissante dans cette partie de la région. il suffit qu'une terre soit abandonnée pendant 2 ou 3 années seulement pour qu'aussitôt bruyères, fougères, ronces, genêts garnissent le sol d'une épaisse végétation; ces plantes parasites poussent aussi bien par sécheresse que par humidité.

Dans les prés non entretenus, le jonc fait lui aussi de graves dégâts il détruit le gazon sur lequel il s'implante et fait d'une bonne prairie, s'il n'y est mis promptement ordre, une friche. En plus, le jonc ne possède aucune valeur nutritive. Tout au plus, peut-il faire de la mauvaise litière.

II — Géographie Humaine

I — Population

Le dernier recensement donne pour la population de la commune: 257 habitants. Au cours du 19^e siècle, cette population était de 380 habitants. La cause de cette dépopulation est comme ailleurs; l'attrait de la ville. La jeunesse répugne à rester à la terre et croit trouver à la ville ou dans la fonction publique des salaires plus rémunérateurs. La mortalité est de faible moyenne, l'état sanitaire bon.

Quelques gros propriétaires seulement possèdent la totalité des hameaux de *St-Germain*; quelques autres petits propriétaires y sont disséminés mais, dans l'ensemble, ne possèdent que 20 ha, au maximum.

Le bourg n'a que peu de propriétaires agriculteurs. Les habitants exercent une profession: cordonnier, sabotier, boucher, mercier, épicier, maréchal, aubergiste, journalier, etc. . La population est restée sensiblement la même qu'au 19^e siècle. On n'y trouve, en effet, que peu de maisons inhabitées.

Il n'y avait pas d'étrangers en 1939. La guerre a changé la physionomie du bourg, puisque, comme partout ailleurs, des réfugiés *Luxembourgeois, Belges, Italiens* résidant en *France* y étaient venus attendre des jours meilleurs.

II – Habitation Rurale

A.- Orientation en général

La construction des maisons d'habitation et des granges qui constituent l'ensemble de la ferme ayant été faite au fur et à mesure des besoins, aucun principe d'hygiène et de symétrie, sauf de rares exceptions, ne semble avoir été respecté. Les ouvertures des maisons d'habitation donnent le plus souvent sur le Nord, d'où manque de lumière et insalubrité. De plus les abords, "*la charrière*" comme l'on dit vulgairement, est souvent dans un état misérable. L'hiver, c'est une fondrière où viennent se mélanger dans une boue infecte les déjections des animaux et le purin des fumiers. Les habitants de ces hameaux s'habituent à ce triste état de choses, et, comme ce sont des métayers qui restent plus ou moins longtemps, chacun d'eux se désintéresse de ce qui pourrait lui être profitable immédiatement et laisse à son successeur éventuel, ou à l'avenir, le soin de parer à tout.

Toutes les fermes sont, encore avec cour non entourée, appelée cour commune ou *charrière*.

Très peu de hangars. Depuis que l'élevage des porcs a pris une certaine extension, quelques porcheries ont été construites. Mais dans l'ensemble des exploitations, la porcherie se résume à quelques toits dont l'exiguïté est souvent préjudiciable à la bonne marche de l'élevage. Jusqu'à ce jour, il n'y a pas de grange agrandie par le système moderne.

B.- Problème du mur dans la maison.

Les matériaux de construction sont en général la pierre dure. Le mortier était fait avec une terre de couleur rouge appelée tuf et mélangé à la chaux grasse. Ce mélange bien fait offrait tout garantie de solidité, car des murs de cinq siècles d'existence on résisté à toutes les rigueurs des temps. Les pierres d'angle sont en pierres choisies, granit généralement, et ont reçu une taille grossière. On trouve pour les annexes quelques murs de torchis, mélange de terre grasse et de foin, et dans lesquels entre un rudimentaire bâti de bois. Mais lorsque ces murs s'écroulent, il sont reconstruits en pierres ou en briques.

Les maisons d'habitation étant pour la plupart de vieille date – 15^e et 16^e s. - les fenêtres gardent l'empreinte de ce passé. Très petites, et bien souvent n'ayant que quatre ou six petites vitres. Heureusement, au cours de réparations, quelques propriétaires, plus avisés, font agrandir leurs fenêtres.

Ces maisons ont rarement un étage. C'est presque toujours un vaste rez-de-chaussée, parfois carrelé, ou cimenté, souvent sur la terre battue, même. Cette terre, la plus grasse possible, était malaxée fortement et longtemps sur place, puis étendue et aplanie. Ensuite, on y répandait à profusion de la graine de foin, ce qui faisait faire, comme disait le paysan, au bout d'une quinzaine "*la sole dure*". Les aspérités disparaissaient par la suite à force de balayages répétés. Mais en raison des nombreuses familles d'autrefois, l'aplanissement de ce sol ne résistait pas longtemps aux allées et venues et l'opération était à renouveler au moins chaque année.

Dans les vieilles exploitations agricoles, on trouve encore des maisons d'habitation à unique grande pièce, à la fois cuisine, salle à manger, chambre à coucher. Les lits n'étaient séparés que par une étroite venelle et tous les membres de la famille prenaient leur repas dans cette promiscuité malsaine.

L'âtre était immense, susceptible de recevoir d'énormes bûches pour la cuisson des aliments destinés aussi bien aux animaux. qu'à la famille. A 1.50m environ au-dessus de l'âtre, s'ouvrait la gueule du four qui servait à la cuisson du pain pétri généralement par la "patronne" du lieu dans la maie.

C.- Problème du toit.

Généralement à 2 pentes, ce qui facilitait la pose de lourdes charpentes. Le faîtage reposant de ce fait sur deux pignons parallèles, la pose des chevrons n'était pas compliquée et offrait l'avantage d'obtenir pour l'ensemble de la charpente une pente douce ou accentuée selon le choix.

La couverture est, sauf de rares exceptions, en tuiles creuses fabriquées à *Chardat d'Abzac*, où il se trouve des gisements d'argile incomparable pour cette industrie.

Une couverture bien faite doit durer en principe une vingtaine d'années. Passée cette date, en raison des amas de mousse qui se produisent, il est nécessaire de la refaire. Les maçons de la région excellent dans ce genre de travail.

Quelques hangars s'érigent de-ci, de-là. La couverture est en éverite ou en tôle ondulée (cette dernière ne nécessitant qu'une charpente très légère).

Il ne semble pas qu'il y ait une adaptation générale des toits. aux conditions climatiques de la région, mais plutôt une copie des constructions avoisinantes.

D.- L'intérieur du logis.

Peu de fermes ont une communication directe entre la maison d'habitation et l'étable, cette dernière faisant partie de la grange située à une certaine distance.

Pas d'appareils de chauffage. Tout se fait et se cuit au feu de la cheminée. Le bois ne fait pas défaut et est toujours pris pour les besoins de la ferme sur la propriété.

Le paysan profite de la saison d'hiver pour abattre les vieux arbres. Destinés au gros bois. Il en ébranche d'autres pour la confection de fagots. 500 de ces derniers sont nécessaires pour une année, surtout si la ferme procède à l'élevage des porcs.

Il existe encore quelques fours à pain en activité.

E.- L'étable

L'étable est, en général sur l'un des côtés de la grange; quelquefois deux portes d'entrée, l'une à chaque bout, mais rarement. Le plus souvent, une seule porte par laquelle le bétail entre et sort, par laquelle aussi est sorti le fumier, à la brouette ou à la civière.

Le bétail est aligné à l'aide de "*collières*", sorte d'ouverture par laquelle il passe la tête pour aller prendre sa nourriture placée dans l'auge ou, en patois, "*bassie*". Elle est en planches de chêne d'épaisseur, ou en ciment dans les installations plus modernes, ou même creusée dans de gros troncs d'arbres. La nourriture est donnée dans ces auges de l'intérieur de la grange. On y met aussi bien le foin, le regain que les légumes destinés à engraisser: betteraves, rutabagas, topinambours, pommes de terre cuites, etc. -.

Les races de bétail ne sont pas bien définies, sauf pour vaches laitières qui sont de race bretonne ou normande. Au printemps, si la nourriture prise au pacage est riche et abondante elles donnent 12 à 151 de lait par jour.

Dans chaque ferme bien ordonnée, il y a en moyenne 8 à 10 bêtes de travail dont 2 à 4 bœufs destinés aux charrois pénibles.

Le bétail de boucherie comprend les veaux et génisses livrés à la consommation à partir de 3 mois. Vient ensuite le bétail qui a été mis à engraisser et qui comprend les vaches impropres à la reproduction et les bœufs qui ont atteint l'âge de 3 ou 4 ans. Cet engraissement demande une période de 6 mois pendant lesquels la bête ne sort pas de son étable et est alimentée avec betteraves, topinambours, farine d'arachide, etc..

Certaines années pluvieuses contribuent à la diminution du cheptel bovin et ovin. Ce dernier est surtout atteint de la douve qui décime parfois des troupeaux entiers et dont le microbe se développe que par une température douce et pluvieuse. La médication employée est l'extrait de fougère mâle. Le cheptel bovin n'est pas à l'abri de cette maladie.

Mais quand tout se passe normalement, le cheptel subit chaque année une légère augmentation, tant la nature au sol est propice à l'élevage.

La litière des animaux est surtout faite de paille. Pour économiser cette dernière, le paysan se sert de la fougère ou de la feuille des arbres qu'il ramasse à terre en décembre. Il se sert aussi ce qu'il appelle communément "*la litière*" espèce de petit ajonc avec lequel il pousse une herbe drue appelée "*palène*". Cette litière a l'inconvénient de ne se consumer que très lentement et ne convient qu'aux enfouissements d'hiver.

Le fumier est généralement placé "*au petit bonheur*" dans un coin de la cour commune. Il reçoit toute la pluie qui le délave. Peu ou point de fosse à purin, celui-ci se répand à même la *charrière*, laissant perdre, ainsi, ses principes fertilisants.

Peu ou pas de prés artificiels, quelques champs de trèfle commun. Les meilleurs prés sont dans la vallée de la *Vienne* et aux alentours des hameaux. Mais leur nombre va décroissant étant donné le manque de main-d'œuvre qui oblige le cultivateur, au plus pressé. De ce fait, il néglige ses prés qui — fatalement — sont envahis par les herbes parasites. D'où 'une diminution marqué du bon fourrage.

F.- L'Ecurie.

Les travaux des champs se faisant avec des bœufs et des vaches, quelques chevaux, ânes et mulets sont destinés aux petits travaux ou aux courses pour les besoins de la ferme.

Le type normal d'attelage est le suivant: les deux bêtes marchent de front, réunies l'une à l'autre par un joué assujéti sur le dessus du front par de grandes lanières de cuir blanc appelées "*jouilles*". Ces lanières, de 20 mm de large sur 5 m. de long, ensèrent solidement de plusieurs tours le bout du joug et les cornes de l'animal. Ensuite un anneau de fer permet, à l'aide d'une cheville de fer, de fixer l'attelage à l'aiguille de la charrette ou de la charrue. Ceci pour les bêtes de timon. Quant aux autres. elles sont également attelées de la même façon, mais, pour tirer devant les autres, elles sont munies d'une "*couyère*", sorte de grosse perche solide qui est, elle-même, fixée par un anneau de fer à l'aiguille de la charrette ou à la charrue, aiguille à laquelle les animaux de timon sont déjà attelés. De

cette façon, il est possible de mettre par deux, 8, 10 ou 12 bêtes pour traîner de lourds fardeaux ou pour sortir de chemins accidentés.

G.- La grange.

La grange est toujours un bâtiment de grandes dimensions. En plus de l'étable des bestiaux, elle abrite la "berge" de foin nécessaire à l'alimentation du bétail. Ce foin est entassé sur des planchers placés au-dessus de l'étable. On accède à ses planchers par une échelle. Lorsque le foin est bien tassé et en quantité suffisante une coupe est ouverte à l'aide d'un outil muni de deux poignées et dont le tranchant de la lame a de minuscules dents. Par le va-et-vient imprimé, cette lame remplit l'office d'une scie et le foin se trouve sectionné à la longueur désirée. Cette façon de procéder a l'avantage de ne pas dégarnir la meule de foin et ne pas déranger le tassement.

La grange n'a dans la plupart des cas qu'un portail à deux battants. Lorsque le portail est fermé, une porte, placée en son milieu, permet le passage d'une personne.

L'aire est, d'habitude, légèrement surélevée par rapport à l'étable de façon que le purin ne vienne pas s'y déverser. Cette aire est, le plus souvent, en terre battue.

H.- Annexes.

Le poulailler, la porcherie, le clapier, le pailler sont les annexes de la ferme qui, par ici, semblent les plus délaissés.

La volaille est copieusement nourrie, et c'est tout. Point d'hygiène. Aussi le rapport est-il loin de ce qu'il devrait être, Beaucoup de pondeuses, en été, laissent leurs œufs dans les buissons; ces œufs sont souvent dévorés par les chiens, lorsque la pondeuse, elle-même, n'est pas la principale victime. La poule commune de notre région est vagabonde; aussi le renard fait-il chaque année de nombreuses victimes, de grands ravages, surtout dans les fermes avoisinant les coteaux de la vallée de l'*Issoire*.

L'élevage des lapins n'est guère mieux dirigé. Beaucoup de fermières disent: "Je ne peux pas réussir les lapins". Il ne faut pas s'en étonner; installation défectueuse, nourriture insuffisante, défaut de propreté en sont les principales causes.

Le pailler est placé à proximité de l'étable. Bien monté, il ne se laisse pas pénétrer par la pluie. Pour prendre la paille, il faut procéder, comme pour le foin, avec le même outil. De cette façon, le pailler n'est dégarni qu'à la longue et l'intérieur conserve la paille.

La ferme a son jardin potager, attenant, dans bien des cas, à la maison d'habitation. Souvent, il sert également à l'ensemencement de betteraves, de rutabagas qui seront transplantés dans les champs préparés à cet effet, au moment voulu.

Depuis une quinzaine d'années, l'électricité a été placée un peu partout — uniquement pour la lumière — Le moteur électrique, pour les besoins de la ferme, n'a pas encore fait son apparition.

III.- La Maison Urbaine

La plupart des maisons du bourg de *Saint-Germain-de-Confolens* sont de dates très anciennes. Il en est des 15^e et 16^e siècles, époque de la construction du château-fort. Le terrain étant très limité, les maisons sont à "touche-touche", les murs souvent mitoyens. Elles sont toutes du même style, avec la seule différence qui caractérise le propriétaire aisé du pauvre. Pas de maisons neuves. Une seule de moins de 40 ans.

IV.- Le Peuplement. Villages et Hameaux

La population du bourg de *Saint-Germain* est d'environ 150 habitants. Celle de ses hameaux une centaine.

Le chef-lieu de la commune est bien différent de l'un quelconque de ses hameaux, car ses maisons sont groupées et l'ensemble a un aspect urbain.

Les seules maisons vides d'habitants sont les moulins de l'*Issoire* qui ont été éliminés par la mise en marche des minoteries installées sur le cours de la *Vienne*.

Tous ces hameaux sont habités par un personnage-type: le paysan, "*l'homme de la terre*" qui s'efforce de tirer de l'élevage et des travaux des champs le plus de ressources possibles. Son emploi du temps journalier n'a pas varié depuis des décades. L'horaire des saisons est toujours, par lui, respecté, et la mise en terre des différentes cultures se fait sur un invariable rythme.

Les hameaux, disséminés, sont au nombre de 11. Un seul compte 5 maisons; 2 en ont 2; les 8 autres n'ont qu'une exploitation unique.

V.- Système d'Exploitation et Formes de Travail

A.- Travail Agricole

La superficie des terres cultivables est de 290 hectares, celle des bois, friches et coteaux 152 hectares.

La grande propriété dominant (superficie moyenne 50 à 80 hectares), toute l'exploitation est, dans la plupart des cas, d'un seul tenant. Malgré ce groupement de terres, il existe beaucoup de clôtures inutiles: épaisses haies de ronces, d'épines qui gênent et dévorent $\frac{1}{40}$ e de terre cultivable. Il est vrai que, dans ces buissons, poussent, à foison, le chêne, l'ormeau, servant l'un et l'autre aux besoins de la ferme. C'est pour cette raison sans doute que le paysan respecte et entretient ces buissons séculaires, quitte à les émonder de temps à autre pour éviter qu'ils ne le gênent trop dans ses travaux de labour ou autres.

Pas de tracteur, mais les charrues *Dombasle* et *Brabant*. On trouve encore chez les vieux paysans, une ancienne charrue en bois à deux oreilles ou versants. Cette charrue s'appelle, en patois, "*la raballo*", ce qui veut dire "*raballer*" verser la terre. Mais cet instrument ne peut opérer utilement qu'après le passage d'une autre petite-charrue à un versoir qui s'appelle, en patois "*l'encrêt*". Cet instrument enlève l'un après l'autre les deux côtés dû sillon. La "*raballo*" passe ensuite, enlevant la crête du sillon et les deux versants rejettent la terre à droite et à gauche, amorçant ainsi deux nouveaux sillons.

Chaque ferme a maintenant sa faucheuse. Cette faucheuse sert également à la moisson. Quelques prés accidentés exigent encore l'emploi de la faux.

Le pays, accidenté, ne permet guère l'emploi de la moissonneuse-lieuse. Cependant l'ensemencement à plat tendant à se généraliser, il est à prévoir que cette machine deviendra de plus en plus nécessaire, remplaçant ainsi une main-d'œuvre qui se fait toujours plus rare. En effet, il y a 50 ans à peine, aucun emblavement n'était fait à plat, mais à sillons. Cette méthode avait ses avantages car le sol se trouvait ainsi drainé tout naturellement et permettait le désherbage en avril-mai, avant la floraison des céréales. Cette sage opération permettait d'arrêter l'envahissement des mauvaises herbes: le chardon, l'ivraie, etc. Mais à cette époque, la main-d'œuvre ne manquait pas: dans chaque ferme, il n'était pas rare de trouver 3, 4 et même 5 hommes forts. Aussi la physionomie de cette région était-elle tout autre: peu de friches, mais une culture de bon rendement, permettant à la campagne, une existence relativement facile.

Le rendement en blé, à l'hectare, est de 8 à 10 hectolitres, rarement 12, en année ordinaire. En mauvaise année ce rendement tombe à 6 et même à 4 hectolitres par hectare.

Le principal type d'exploitation était le métayage. Les conditions, autrefois très dures, se sont adoucies. Il n'y a pas très longtemps, le métayer était tenu de payer les impôts de la terre qu'il exploitait; de même, l'entretien des toitures, lui incombait. Mais devant les protestations des intéressés, cette coutume a été abandonnée.

Selon de très vieilles conventions, le métayer est tenu, quelquefois de donner au patron 8 à 10 douzaines d'œufs, 3 ou 4 paires de, poulets, 1 cochon gras, ou la moitié, ceci par an, bien entendu, selon l'importance du domaine.

Tout le bois débité est vendu, sur place, pour les besoins de la région, ce n'est presque exclusivement que du bois de chauffage. La pénurie du bois de travail se fait de plus en plus sentir parce que le paysan, trop négligent, exploite bien les arbres mais évite de les remplacer. Il y a une cinquantaine d'années, on voyait beaucoup de noyers et de châtaigniers dont les fruits rendaient de grands services dans l'alimentation de nos campagnes; aujourd'hui, il n'y en a plus.

